



Communiqué de presse

5 janvier 2016

Retour à 3 opérateurs de téléphonie : risque de hausse des prix

Alors qu'il est fait état par la presse d'un rapprochement entre Orange et Bouygues Telecom, notre association rappelle qu'un retour à trois opérateurs de téléphonie constitue une menace à la fois pour la richesse des offres proposées et pour le niveau tarifaire de nos abonnements.

Avec une fusion entre Orange et Bouygues, ce nouvel ensemble détiendrait près de 50 % de parts de marché. L'indice de concentration HHI serait de plus de 3 400 points. Pour les autorités de la concurrence, quand l'indice dépasse les 2 000 points ? cela signifie que la concentration fait porter un risque quant au bon exercice de la concurrence. Si un retour à une hausse des prix n'était pas immédiat, il pourrait intervenir à plus moyen terme.

Il suffit de remonter quelques années en arrière pour comprendre toutes les conséquences négatives pour les consommateurs d'un marché dominé par 3 opérateurs. Ces opérateurs ont ainsi été lourdement condamnés pour entente en 2005 et, au cours de la décennie 2000, les tarifs étaient alors plus élevés que dans les autres pays sans induire d'innovation particulière. C'est l'introduction d'une quatrième licence en 2012 qui a permis de faire baisser les prix par la suite de plus de 30 %.

Notre association émet donc des craintes et des réserves quant à cette fusion qui risque d'avoir un impact négatif sur le pouvoir d'achat.

Nous appelons en tout cas les consommateurs à garder l'habitude nouvellement acquise de faire jouer la concurrence entre opérateurs, notamment en limitant leur période d'engagement et en comparant les offres d'une façon assez régulière.